

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00353 Numéro SIREN : 792 981 409 Nom ou dénomination : A2IM
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 2934

A2IM
S.A.S au capital de 20 000,00 €
Siège social : 13, rue de la Belle Etoile
86190 VOUILLE
792.981.409 RCS POITIERS

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2022

n° de
dépôt
2934
n° de
facture
28 JUIN 2023
n° de
gestion
13B353
n° de
chrona

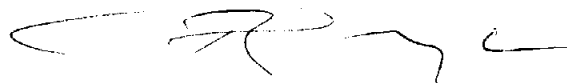

**COMPTES SOUMIS A L'APPROBATION
DE L'ASSOCIE UNIQUE LE 20 MARS 2023**

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Pour la société SOFI2IM

Renaud DUVIQUET



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CAPITAUX PROPRES

Désignation de l'entreprise		SARL A2IM		Néant ☐				
Adresse de l'entreprise		13 RUE DE LA BELLE ETOILE		86190 VOUILLE				
Numéro SIRET *		7 9 2 9 8 1 4 0 9 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 2				
				Exercice N-1 clos le				
				3 1 1 2 2 0 2 2				
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2				
				Net 3				
				Net 4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10 000	012	10 000	10 000	
		Autres *	014	12 410	016	12 378	32 446	
	Immobilisations corporelles *		028	169 552	030	129 695	39 857 46 036	
	Immobilisations financières * (1)		040	1 695	042	1 695	1 695	
	Total I (5)		044	193 657	048	142 073	51 584 58 177	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	50 675	052	50 675	46 141
		Marchandises *		060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	115 748	070	115 748	112 363
		Autres * (3)	072	7 560	074	7 560	2 465	
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	115 534	086	115 534	145 686		
Charges constatées d'avance *		092	11 365	094	11 365	2 749		
Total II		096	300 881	098	300 881	309 404		
Total général (I+II)		110	494 538	112	142 073	352 465	367 580	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *			120	20 000		20 000		
Ecart de réévaluation			124					
Réserve légale			126	2 000		2 000		
Réserves réglementées *			130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	106 085		49 074		
Report à nouveau			134					
Résultat de l'exercice			136	42 206		57 010		
Provisions réglementées			140					
Total I			142	170 290		128 085		
Provisions pour risques et charges			154					
Emprunts et dettes assimilées			156	48 734		63 141		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
Fournisseurs et comptes rattachés *			166	66 387		72 044		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	67 054		104 311		
Produits constatés d'avance			174					
Total III			176	182 175		239 496		
Total général (I + II + III)			180	352 465		367 580		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	34 166			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	6 376			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-N01.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A21M</u>										Néant ☐ *			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000		10 000		
	Autres	410	12 410	412		414		416	12 410		12 410		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	8 051	432	1 388	434		436	9 439		9 439		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	125 426	442	4 988	444		446	130 414		130 414		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	17 408	462		464		466	17 408		17 408		
	Autres immobilisations corporelles	470	12 291	472		474		476	12 291		12 291		
Immobilisations financières		480	1 695	482		484		486	1 695		1 695		
TOTAL		490	187 282	492	6 376	494		496	193 657		193 657		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500	11 964	502		504	414	506		12 378			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520	8 051	522	88	524		526		8 139			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	84 730	532	9 509	534		536		94 239			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	16 807	552	598	554		556		17 405			
	Autres immobilisations corporelles	560	7 553	562	2 359	564		566		9 912			
TOTAL		570	129 105	572	12 968	574		576		142 073			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL A2IM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés	983
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)	982
Déficits reportables	984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Déficits de l'exercice	860
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Total des déficits restant à reporter (870=984-860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 452
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	2 452
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	28 241
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	28 241
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	204 399
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	116 564
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Page 9
N° 2033-E 2022

5

Désignation de l'entreprise : SARL A2IM				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	8
dont apprentis				657	1
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	1 016 450
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	1 016 450
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	7 833
Variation positive des stocks				111	4 534
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	6 828
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	19 197
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	497 051
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	85 907
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	3 528
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	9
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	586 495
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	449 153
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	1 016 450	Effectifs au sens de la CVAE *	
		023		0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2022	160	31/12/2022
Date de cessation				186	

(*) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée (ligne 143), portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033 NOT SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 9 2 9 8 1 4 0 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AZIM

ADRESSE (voie) 13 RUE DE LA BELLE ETOILE

CODE POSTAL 86190

VILLE VOUILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique DUVIQUET Prénom(s) RENAUD

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 16/11/75 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 1 Voie Bis allée du Vigneau

Code postal 86340 Commune NOUAILLE MAUPERTUIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Page 11

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

7 9 2 9 8 1 4 0 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A2IM

ADRESSE (voie)

13 RUE DE LA BELLE ETOILE

CODE POSTAL

86190

VILLE

VOUILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

A2IM
S.A.S au capital de 20 000,00 €
Siège social : 13, rue de la Belle Etoile
86190 VOUILLE
792.981.409 RCS POITIERS

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait du rapport de gestion

L'affectation des résultats proposée est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

bénéfice **42.206,00 €**

- ♦ à la distribution de dividendes à l'associé unique 42.206,00 €
- ♦ et de compléter cette distribution en prélevant une somme de 9.222,57 €
sur le poste « autres réserves », de telle sorte que le montant
global de la distribution s'élèverait à la somme de 51.428,57 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 257,14 € par titre.

Les dividendes seraient mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée.

Le montant du dividende revenant à l'associé personne physique domicilié en France au sens de la législation fiscale, s'élèverait à la somme de 51.428,57 €.

Compte tenu du prélèvement forfaitaire unique (PFU) institué par la Loi de Finances 2018, le dividende global net perçu par l'associé personne physique s'élèverait à :

- Prélèvement au titre des contributions sociales (17,20 % CSG, CRDS et prélèvement social) : 51.428,57 € x 17,20 % = 8.845,71 €

- Prélèvement au titre de l'impôt sur les revenus (12,80 %) : $51.428,57 \text{ €} \times 12,80 \% = 6.582,86 \text{ €}$

Soit un dividende global net perçu par l'associé personne physique de :
 $51.428,57 \text{ €} - (51.428,57 \text{ €} \times 30 \%) = 36.000 \text{ €}$, soit la somme nette de 180 € par titre.

DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait des décisions ordinaires du 20 Mars 2023

L'associé unique,

Constatant que la réserve légale est intégralement servie,

DECIDE d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé de la manière suivante :

bénéfice **42.206,00 €**

- ♦ à la distribution de dividendes à l'associé unique 42.206,00 €
- ♦ et de compléter cette distribution en prélevant une somme de 9.222,57 € sur le poste « autres réserves », de telle sorte que le montant global de la distribution s'élève à la somme de 51.428,57 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établit à 257,14 € par titre.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le montant du dividende revenant à l'associé personne physique domicilié en France au sens de la législation fiscale, s'élève à la somme de 51.428,57 €.

Compte tenu du prélèvement forfaitaire unique (PFU) institué par la Loi de Finances 2018, le dividende global net perçu par l'associé personne physique s'élève à :

- Prélèvement au titre des contributions sociales (17,20 % CSG, CRDS et prélèvement social) : $51.428,57 \text{ €} \times 17,20 \% = 8.845,71 \text{ €}$
- Prélèvement au titre de l'impôt sur les revenus (12,80 %) : $51.428,57 \text{ €} \times 12,80 \% = 6.582,86 \text{ €}$

Soit un dividende global net perçu par l'associé personne physique de :
 $51.428,57 \text{ €} - (51.428,57 \text{ €} \times 30 \%) = 36.000 \text{ €}$, soit la somme nette de 180 € par titre.

Pour extrait certifié exact,

Le Président

Pour la société SOFI2IM

Renaud DUVIQUET

